

[Les résultats généraux]

Objektyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles**

Band (Jahr): **51 (1916-1917)**

Heft 192

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le pourcent des étudiants reconnus aptes au service militaire oscille entre 53,57 (année 1906) et 73,14 (année 1910), accusant une moyenne de 65,54 pour les dix années. Les pourcents d'ajournés et exemptés, dont les moyennes respectives sont de 18,42 et 16,04 présentent de faibles variations, dont les extrêmes pour les ajournés sont 9,10 (année 1907) et 26,39 (année 1912) ; tandis que celles des exemptés sont 8,33 (année 1912) et 25 (année 1906) (voir fig. 1).

Les résultats généraux du recrutement suisse de 1913¹ nous indiquent que le 69% du nombre total des recrues furent déclarées « aptes au service », notre moyenne de 65,54% est inférieure de 3,46% à la moyenne d'aptitude de la jeunesse suisse. Nous constatons également (fig. 5) que les étudiants accusent un degré d'aptitude au service militaire inférieur à tous ceux des diverses catégories de recrues qu'envisage la statistique fédérale à propos de leur préparation physique antérieure :

	% d'aptes	% de renvoyés	% d'exemptés
0. Etudiants, moyenne de 1905 à 1914 . . .	65,44	18,42	16,04
0'. Etudiants, moyenne de 1913	71,43	19,05	9,52
I. Recrues qui n'ont jamais pratiqué d'exercices physiques	72,0	11,0	17,0
II. Recrues qui n'ont fait que de la gymnastique scolaire	75,0	12,0	13,0
VI. Recrues sportives qui n'ont pas suivi de gymnastique scolaire et cours militaires préparatoires	81,0	11,0	8,0
III. Recrues qui n'ont fait que de la gymnastique de société	83,0	9,0	8,0
IV. Recrues qui n'ont suivi que les cours militaires préparatoires	84,0	10,0	6,0
V. Recrues qui ont pratiqué la gymnastique à l'école et dans les sociétés.	88,0	6,0	6,0
VII. Recrues qui ont suivi les cours préparatoires, fait de la gymnastique de société et du sport	88,0	4,0	8,0
VIII. Recrues qui ont pratiqué la gymnastique scolaire, la gymnastique de société, les sports et suivi les cours préparatoires.	89,0	6,0	5,0

¹ Rapport cité.

Ce tableau indique nettement, si l'on considère les rubriques I à VII, que le nombre des recrues suisses déclarées aptes au service militaire est proportionné à leur degré d'entraînement corporel préalable ; les étudiants universitaires, par leur faible moyenne d'aptitude, doivent être considérés comme des recrues n'ayant en général pas ou très peu pratiqué les exercices physiques, ce qui correspond à la réalité.

Le résultat obtenu par le calcul de la moyenne de la longueur du corps est de 171,622 cm., avec des variations annuelles comprises entre 170,157 cm. (année 1905) et 172,65 (année 1914). Ces résultats sont nettement supérieurs à ceux donnés par E. MATTHIAS¹ pour la moyenne des recrues de toute la Suisse, soit 163,5 cm. (fig. 2).

La moyenne du périmètre thoracique est de 85,85 cm. et celle du périmètre brachial droit de 24,769 cm. avec des oscillations respectives de 83,62 cm. (année 1906) à 87,14 cm. (année 1911) et de 24,19 cm. (année 1914) à 25,11 cm. (année 1910).

Aucun étudiant se présentant au recrutement n'a été ajourné ou exempté pour cause de taille insuffisante (inférieure à 156 cm.), tandis que le 12 % des recrues suisses accusent une stature inférieure à 156 cm. Le 61,48 % des étudiants ont une stature supérieure à 170 cm., tandis que celle-ci ne se rencontre que chez le 21 % des recrues suisses.

Quant au périmètre thoracique moyen nous constatons qu'il est inférieur au 50 % de la stature chez le 37,86 % des étudiants et supérieur chez le 56,06 % ; tandis que le périmètre du bras droit se rencontre chez le 45,18 % des étudiants inférieur à $\frac{1}{7}$ de la taille et chez le 49,79 % supérieur au $\frac{1}{7}$. Ces résultats sont exprimés pour chaque année en un graphique (fig. 5) et la comparaison de leur

¹ E. MATTHIAS, *Körpermessungen bei schweizerischen Turnern im Jahre 1913-14*, Zurich, 1914.

moyenne avec celles des recrues suisses et des gymnastes de même âge est donnée également en un graphique (fig. 6), ainsi que par le tableau suivant :

	STATURE % des recrues			Périmètre thoracique % des recrues		Périmètre brachial droit % des recrues	
	avec moins de 156 cm.	avec 170 cm. et plus	moyenne de la stature	avec moins de 50 % de la stature	avec 50 % et plus	avec moins de 1/7 de la stature	avec 1/7 et plus
Etudiants (moyenne) . . .	0	61,48	171,62	37,86	62,14	45,18	54,82
Recrues de toute la Suisse (moyenne)	12	21	163,5	24	76	20	80
Recrues-gymn. ayant prati- qué 2 1/2 ans de gymnast. .	2	23	167	8	92	0	100

De tels résultats nous permettent à nouveau de constater que les étudiants présentent une taille supérieure à celle de la moyenne des recrues suisses, tandis que leurs périmètres thoraciques et brachiaux sont par contre inférieurs. Cette observation concorde avec celle de plusieurs auteurs qui ont démontré que la croissance de la jeunesse urbaine et particulièrement de celle fréquentant les établissements d'instruction était surtout caractérisée par un allongement de la taille au détriment des autres dimensions corporelles. HERTEL¹ aurait déjà constaté ce fait en 1888 au Danemark : « Les enfants qui fréquentent les écoles des villes, écrivait-il, présentent une taille supérieure à celle des écoliers de la campagne ; par contre ces derniers accusent un poids supérieur à celui des enfants des villes. » F. SCHWERZ² constate également que la jeunesse de la campagne schaffhousoise présentait une stature en moyenne inférieure à celle de la jeunesse scolaire

¹ HERTEL, *Neue Untersuchungen über den allgemeinen Gesundheitszustand der Schüler und Schülerinnen*, 1888, cité d'après E. MATTHIAS, ouvrage cité, p. 61.

² F. SCHWERZ, ouvrage cité.

de Suède, de Berlin et Turin. P. GODIN¹ écrit à ce sujet : « Ce n'est pas à la campagne que les descendants gagnent en stature sur les ascendants. C'est en ville ; la vie en appartements, la vie au collège, favorisent la supériorité staturale de l'enfant sur ses parents. L'allongement exagéré est si bien l'effet de la claustration, de l'insuffisance d'air, d'activité et de lumière, qu'il se montre constamment chez les enfants qui sortent du lit après une longue maladie. »

CONCLUSIONS

Les résultats des mensurations corporelles des étudiants lors du recrutement du 5^{me} arrondissement nous permettent de constater :

1^o qu'ils présentent un allongement de la stature au détriment des autres dimensions corporelles, et

2^o que leur aptitude au service militaire est, surtout par suite de la disproportion existant entre la stature et les périmètres thoracique et brachiaux, inférieure à l'aptitude moyenne de la jeunesse suisse.

3^o Ces deux faits semblent être la résultante de la vie sédentaire et de l'insuffisance d'exercice physique qu'on constate chez nos étudiants universitaires suisses, ou plus exactement chez ceux de l'université de Lausanne, qu'envisage spécialement notre statistique.

Décembre 1916 — Mars 1917.

¹P. GODIN, *La croissance pendant l'âge scolaire*, Neuchâtel, 1913, p. 56.

